



PRODUCTEURS, RÉALISATEURS, CHORÉGRAPHE ET PERSONNEL ASSIMILÉ

CNP 51120

Supervisent et coordonnent les aspects techniques et artistiques de la production de films cinématographiques, d'émissions de radio ou de télévision, de jeux vidéo, de danses et de pièces de théâtre.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Satisfaisantes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE
TROIS ANS

14

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

31,07 \$

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

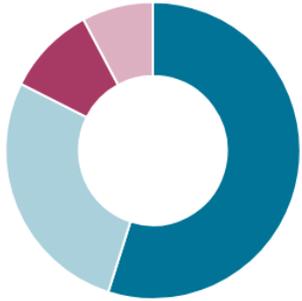
EMPLOYÉS

272

SALAIRE MOYEN

82 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

54,9 %	Industrie de l'information et industrie culturelle
27,5 %	Arts, spectacles et loisirs
9,8 %	Services professionnels, scientifiques et techniques
7,8 %	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
0,0 %	25-34
0,0 %	35-44
0,0 %	45-54
0,0 %	55-64
0,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Chorégraphe
- Directeur Artistique/Directrice Artistique
- Cinéaste
- Directeur/Directrice De La Photographie
- Cyberchorégraphe
- Metteur/Metteuse En Scène - Arts De La Scène

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- planifient, organisent et coordonnent les différentes étapes et les horaires de la production de spectacles, de films cinématographiques ou d'émissions de radio ou de télévision, engagent les réalisateurs et les autres membres du personnel de production et supervisent l'ensemble du personnel technique, déterminent la façon dont la production doit être traitée ainsi que sa portée, les délais et le calendrier à respecter, gardent les archives de la production; négocient les droits d'auteur et peuvent planifier et coordonner le budget lié à une production particulière.

